



PROCÈS-VERBAL

7 de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique le **MARDI 16 AVRIL 2019** à 12 h 31.

PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Craig Sauvé, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Georges Bouelle, membre du conseil d'administration

Madame Marie-Andrée Mauger, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Monsieur Peter F. Trent, membre du conseil d'administration

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, monsieur Sylvain Joly, secrétaire corporatif et monsieur Frédéric Roussel, secrétaire corporatif adjoint.

Tous les membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 12 h 31, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2019-063 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 AVRIL 2019

PROPOSÉ par madame Marie Plourde
APPUYÉ par monsieur Georges Bouelle

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société.

CA-2019-064 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 4 AVRIL 2019

PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Mauger
APPUYÉ par madame Laurence Parent

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le 4 avril 2019.

CA-2019-065 DESTITUER UN GESTIONNAIRE
MONSIEUR ANDRÉ CYR – MATRICULE 24011

VU le rapport du directeur exécutif – Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques et de la directrice exécutive – Planification entretien et infrastructure

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Plourde
APPUYÉ par monsieur Francesco Miele

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de procéder à la destitution de **monsieur ANDRÉ CYR - matricule 24011** en raison de comportements inappropriés et contraires aux valeurs de la STM rompant ainsi le lien de confiance, le tout conformément à l'article 72 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c.S-30.01).

CA-2019-066 DESTITUER UN GESTIONNAIRE
MONSIEUR DANIEL LABRECQUE – MATRICULE 25474

VU le rapport du directeur exécutif – Capital humain, Approvisionnement et Affaires juridiques et de la directrice exécutive – Planification entretien et infrastructure

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Marie Plourde
APPUYÉ par madame Claudia Lacroix Perron

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de procéder à la destitution de **monsieur DANIEL LABRECQUE - matricule 25474** en raison de comportements inappropriés et contraires aux valeurs de la STM rompant ainsi le lien de confiance, le tout conformément à l'article 72 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c.S-30.01).

CA-2019-067 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

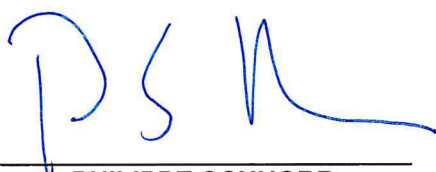
UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 12 h 44.

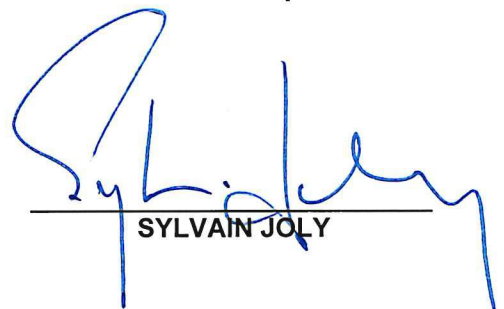
Les résolutions CA-2019-063 à CA-2019-067 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

Président du
conseil d'administration



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire corporatif



SYLVAIN JOLY